



REUNION CAPÉ 08/04/26

Début de la réunion : 19h15

Personnes présentes : Mievis, Tilmont, Depollier, Stilmant, Mafa, Muller, Lambotte, Romano, Colonna, Hoge, Wiseur, Delbrouwire, Lavet

MDF

- 117 bleus au total, on espère que se sera pareil pour le baptême.

THONNARD

- Il a imposé des bleus sur le stand de la SRH au MDF alors qu'il est néo et qu'on avait bien spécifié dans les règles que c'était uniquement les candis PM qui ont passé leur fut parrainage qui pouvaient imposer, pas les docs ont pas pu ni les gmV3. Il n'a aucune excuse. En plus il a redemandé à Hoge durant le MDF et il lui a dit non. Thonnard était complètement bourré, ne se souvient pas d'avoir imposé tous les bleus alors que plusieurs personnes l'ont vu et c'était avec des bleus namurois.
- Sanction : doit venir au démontage du grand baptême et du préba, est à l'eau au MDF, crossing et préba SRH, est en probatoire jusqu'à la fin de l'année 2026.

On l'a appelé pour lui expliquer, il s'est directement excusé, il a accepté la punition et s'est de nouveau excusé

DEJEAN

- On a appris qu'il avait un drive avec des synthèses du portail qu'il a partagé à tout son groupe cliniques. Dejean monte pour s'expliquer : d'abord il nie. Puis quand Dépo lui dit le nom de la personne qui lui a dit, Dejean explique que effectivement il a passé une synthèse du portail à son pote chro mais pas à tout le groupe clinique. La synthèse serait une synthèse de Patho (Q2). Hors Dépo a vu le chro étudier sur des synthèses cure du Q1 et sur des tuyaux de MAC I.
- Dejean se justifie en disant qu'il a eu un moment de faiblesse et qu'il savait qu'il ne fallait pas le faire mais que c'était un bon pote à lui et qu'ils avaient fait leurs cliniques ensemble. Il maintient le fait qu'il n'a passé qu'une synthèse de patho.
- Dejean descend le temps qu'on discute de la situation. Après lui avoir donné sa sanction on lui redemande ce qu'il a donné exactement et il nous dit qu'il a effectivement donné « 2-3 » synthèses et des tuyaux mais qu'ils ne savaient plus combien... Il nous explique que cure est très important pour lui, qu'il veut perpétuer la tradition et qu'il attend ça depuis 7 ans, qu'il veut bien avoir n'importe quelle punition mais pas ça et qu'il n'a jamais été perturbateur ce à quoi nous lui répondons qu'étant donné qu'il était là depuis 7 ans, il savait ce qu'il risquait pour ce genre de faute. On lui a bien expliqué qu'on ne le juge pas lui mais son acte. On lui dit également qu'il a fait un choix et qu'il doit assumer les conséquences ce à quoi il répond en nous demandant de falsifier le PV pour quand même pouvoir baptiser l'année pro car c'est ce qu'il a toujours voulu → non.
- **Sanction : retrait pendant 2 ans.**

Note post-réunion : Dejean était toujours en sursis suite aux problèmes qu'il a causés lors de la dernière édition de VTx (cf le PV du 27/11/2025).

FRAITURE

- Hahner l'a vu faire pipi devant les bleus devant la tente à bleu au MDF, il était complètement bourré mais des bleus ont vu son pénis.
- Fraiture s'explique devant les capés : il est choqué lorsqu'on lui raconte ce qu'il s'est passé, il ne se souvient de rien. Il s'excuse plusieurs fois.
- On lui explique que cela ne doit jamais se reproduire, qu'il doit faire attention lorsqu'il est bourré, c'est bête mais il aurait pu choquer des bleus. On se rend bien compte qu'il n'a pas fait ça exprès.
- **Sanction : affond des capés.**

JAVAUX :

- Javaux a fait une mega crise durant le match de foot (au niveau de l'entrée et pas dans le MDF mais des bleus sont quand même passé devant et l'ont vu) ou elle a été hyper agressive/violente en vers plusieurs personnes. Elle a abimé le rétro d'une voiture. La crise a duré quasiment 3h, Depo l'a su que à la fin du mdf. Quand elle est arrivé elle n'a pas pu parler avec et les parents de Javaux qui étaient déjà sur place et n'arrivaient pas à la gérer. Ses parents avaient déjà appelé l'ambulance... et Javaux est repartie avec.
- Javaux a envoyé un message à Dépo lorsque cette dernière l'a convoquée en réu capé, elle lui a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qu'il s'était passé, elle s'excuse plusieurs fois. Mais malheureusement elle n'était pas en capacité de venir s'expliquer devant les capés pour des raisons personnelles.
- Ce n'est pas la première fois que ça dégénère : durant l'office office-cantine il y a aussi eu des problèmes et des capés ont dû intervenir.
- **Sanction : retrait.**

MUSICOS :

- Ils n'ont pas su venir sur place donc ils ont envoyé un grand mot pour expliquer ce qu'ils voulaient :
- 1. Changement des conditions pour devenir membre : participation au concert du Boudin ou de l'Adieu avec deux répétitions dont une générale + Participation à la MDD et aux deux offices (Q1, Q2) → **accepté** par les capés.
- 2. Notion de membre à vie Actuellement : membres nommés à vie lorsqu'on leur attribue la clef de sol après avoir participé aux deux concerts. Ce que les zicos aimeraient instaurer :
 - o Que le titre de membre concerne ceux qui ont rempli toutes les conditions citées précédemment.
 - o Que le titre de membre à vie concerne les membres qui ont rendu service au comité pendant deux ans ou ceux qui sont devenus comitards.
- **Refusé** par les capés → on reste sur le fonctionnement actuel.
- 3. Changement des conditions pour devenir membre en tant que DJ : mixer à deux offices par quadrimestre & Participer à l'organisation de la MDD et des offices → **accepté** par les capés.
- 4. Soirée fûts : actuellement : les membres ne passent pas de fûts. Ce que les zicos aimeraient instaurer : mettre en place différentes mesures pour les impliquer encore plus et leur faire passer des fûts, leur donner le fichier du folklore... → **On les laisse gérer.**
- 5. Bonnets co-pupitres : le message des Zicos : « Cela fait quelques années maintenant que l'on essaye de faire passer les bonnets co-pups en vain comme oripeaux officiels des co-pupitres et

nous continuerons de les présenter. Je vous prie donc de relire une fois nos arguments et d'ouvrir votre esprit à l'intégration de ces oripeaux à notre comité. Co-pupitres ou brièvement "co-pups", pup comme chiot (< puppy). Co-pupitre : travail en binôme, coordination, symbolisme musical du porte-drapeau. Chien/chiot : loyauté, coopération, rôle de guide. Le symbole du chien représente également la fidélité au rôle de pupitre qui est essentiel à la cohésion musicale. Chaque poste a une marque distinctive individuelle et le poste de co-pupitre a aussi une fonction spécifique présente dans aucun autre comité : s'occuper de la nourriture en répétition pour les musiciens et chanteurs jouant parfois pendant plus de 6h d'affilée. Ce sont bien plus que des porte-drapeaux. Ce symbole renforce l'identité vétérinaire au sein du comité en intégrant une figure animale familière et emblématique de notre formation. Il s'agit d'une tradition bien ancrée dans le folklore du comité et que nous souhaitons structurer plutôt que de laisser informelle. Attribuer un marqueur distinctif renforce l'appropriation du rôle par ses détenteurs et améliore leur implication. L'officialisation permettrait d'éviter une remise en question annuelle et d'assurer une continuité claire dans la structure du comité. Ce type de marque distinctive contribue à l'identité collective et à la cohésion du groupe, éléments essentiels dans un comité musical. De nombreuses traditions du comité reposent sur des éléments symboliques comparables, parfois tout aussi informels à leur origine. Bref, bien plus qu'un jeu de mot, un héritage. Nous sommes ouverts à toute adaptation. »

- Décision des capés : **refusé**. Le post de co-pupiture fait lien avec le pupitre qui permet au musicien de tenir leur partition lorsqu'ils jouent, cela n'a rien à voir avec un chien.

ADIEU :

- La demande à la ville est faite, il faut payer et voir avec Martinelle si on fait a la fepex car avant on faisait plus a cause des travaux à la fepex, tout les devis doivent être envoyés aux trésor de la sgm.

Fin de la réunion : 21h20

La présidente de la Générale , Chloé DEPOLLIER

Le secrétaire, Loïc MIEVIS